

Règlement - pièces graphiques

M. Planches de zonage

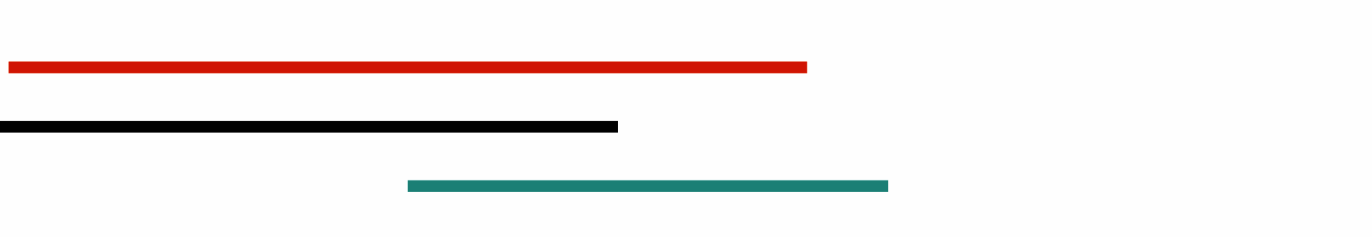
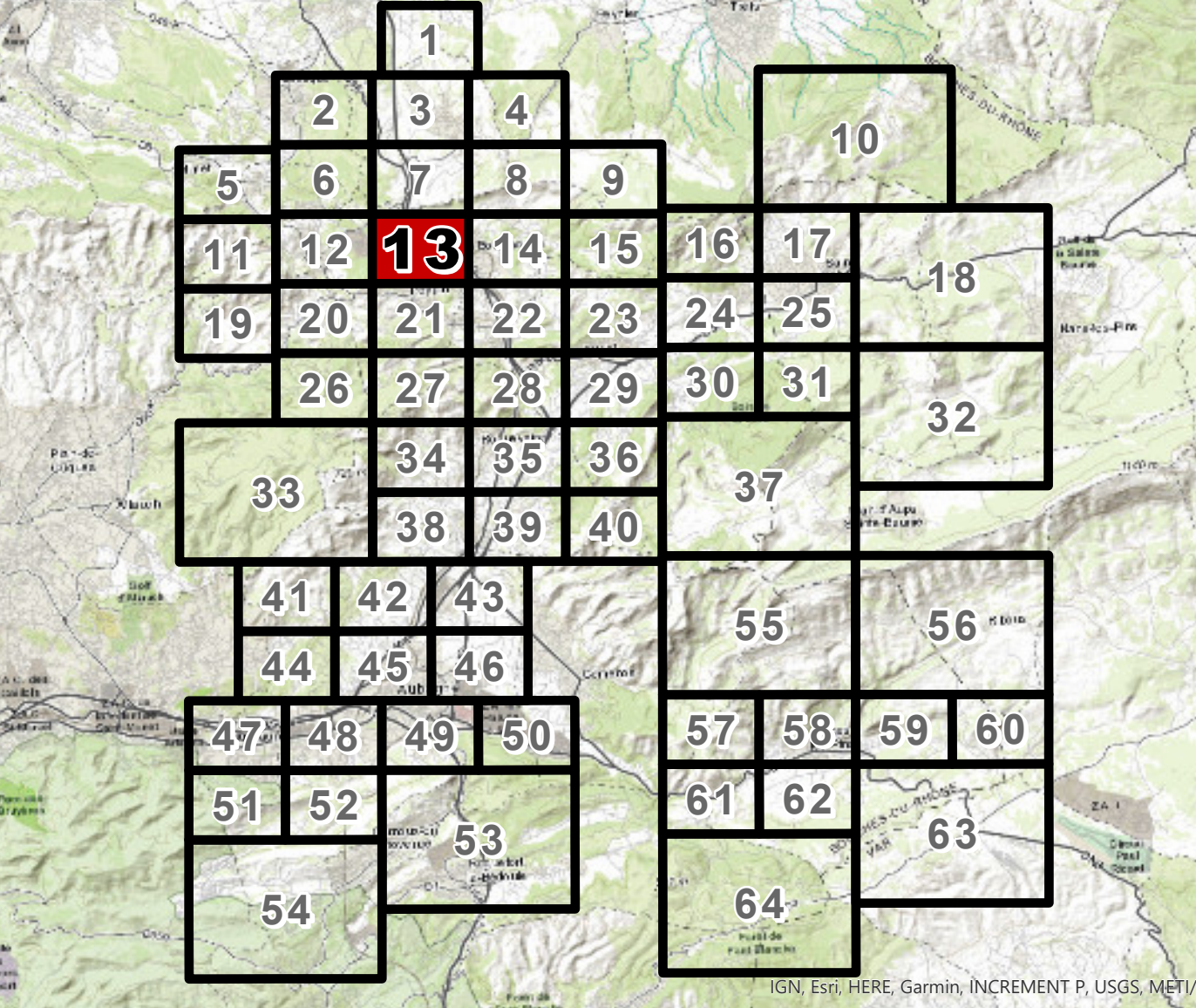


PLANCHE
13

PLUi approuvé par DCM le 29 juin 2023

LA BOUILLADISSE, LA DESTROUSSE, PEYPIN

Tableau d'assemblage



Urbanisme

- Urbanisme
- Limites de zone
- Orientation d'aménagement et de programmation (OAP)
- Polygone constructible
- EMPLACEMENTS RESERVES
- Emplacement réservé pour voirie
- Autre emplacement réservé
- Emplacement réservé de mixité sociale
- Services pré-localisation pour équipement
- Patrimoine
- PATRIMOINE URBAIN ET ARCHITECTURAL
- Élément remarquable
- Élément remarquable faisant forêt d'une île
- Canal de Marseille et dérivations
- Fond de Plan
- Parcelaire
- Élément de repère

MIXTES SOCIALES ET FONCTIONNELLES

- Secteur de mixité sociale
- Linéaire commercial
- Polaire commerciale
- Pôle de vie

DIVERS

- Services d'affaires d'un projet
- Bâtiments pouvant changer de destination
- Secteur de richesse du sol ou sous-sol

PREScriptions (IMPLANTATION / HAUTEURS)

- Implantation imposée
- Marge de recul
- Marge réglementaire "entrée de ville"
- Prescription de hauteur
- Prescription de vue

PATRIMOINE NATUREL

- Espace vert protégé
- Autre protégé ponctuel
- Alignement végétal
- Espace vert protégé
- Terrain ouvert à protéger
- Espace boisé classé
- Espace Boisé Classe

